

Image not found or type unknown



Victime d'un vol par un mineur

Par **mllecherifa_old**, le **13/09/2007** à **18:08**

Bonjour j'ai été victime d'un vol par ruse. Le voleur est mineur, il a reconnu les faits mais n'a pas pû me restituer mes bijoux. Ma plainte a été transferé au tribunal et je souhaiterais donc savoir ce qu'il va se passer est ce que mes bijoux vont m'être rembourser même s'il est mineur ? Puis-je me retourner vers les parents ? (l'adolescent est connu des services de police)
Merci d'avance

Par **Jurigaby**, le **13/09/2007** à **19:17**

Bonjour.
Si vous avez demandé réparation de votre préjudice et que le mineur est poursuivi, alors il 'y a pas de soucis.
Le tribunal condamnera le mineur et ses parents à vous verser des Dommages et intérêts.
Vous n'avez pas d'actions particulière à entreprendre.

Par **mllecherifa_old**, le **13/09/2007** à **21:54**

Merci pour votre réponse si rapide.
Chérifa